

Paris, le 29 octobre 2015

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, les services préfectoraux ont entrepris le travail de redéfinition des schémas départementaux de coopération intercommunale avec l'objectif d'en rationaliser les périmètres.

L'analyse des schémas transmis aux commissions départementales de coopération intercommunale souligne combien les intentions des préfets de départements sont hétérogènes en matière de carte intercommunale. Ainsi, si certains s'en tiennent au respect des seuils légaux ou à l'accompagnement de projets de fusion promus par les élus eux-mêmes, d'autres entendent porter des transformations radicales et laisser aux élus le soin de réviser en CDCI les propositions formulées initialement.

L'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France (ADGCF) qui fédère plus de 800 directeurs généraux de communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles, milite pour une carte des périmètres intercommunaux se rapprochant des « territoires vécus » par nos concitoyens, appuyée sur des communautés renforcées dans leurs capacités d'agir et leurs moyens.

C'est pourquoi nous avons mené, en partenariat avec le Groupe Caisse des Dépôts et en s'appuyant sur l'expertise du cabinet OPC, une étude visant à disposer d'éléments de connaissance objectivée sur les relations d'interdépendance socio-économiques qui se nouent entre intercommunalités. L'observation des transferts de richesses liés aux migrations domicile-travail, dans la mesure où ceux-ci dessinent potentiellement de nouveaux périmètres d'intervention publique, peut en effet utilement alimenter le travail que vous menez dans le cadre des CDCI.

Vous trouverez ainsi, en pièce jointe, la synthèse de cette étude. Je me tiens (david.lebras@adgcf.fr / 01 55 04 88 19) à la disposition de vos services s'ils souhaitent disposer de l'analyse complète conduite à l'échelle nationale et des focus locaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma respectueuse considération.



Pour le Président,
Le Délégué Général
David Le Bras